



HAL
open science

Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso)

Brigitte Bertoncello

► **To cite this version:**

Brigitte Bertoncello. Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) . Annales de géographie, 2010. halshs-01849644

HAL Id: halshs-01849644

<https://shs.hal.science/halshs-01849644v1>

Submitted on 26 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diaspora, développement et urbanisation : des Burkinabè de l'étranger acteurs des projets urbains de Zaca et Ouaga 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso) [1]

Brigitte Bertoncello

Professeur université Aix-Marseille I – UFR des sciences géographiques et de l'aménagement
Aix-Marseille I Laboratoire Population Environnement et Développement (IRD)

Annales de géographie, 2010/5 (n° 675), Éditeur Armand Colin, p-560-583

Parmi les questionnements sur les migrations internationales, celui concernant les liens entretenus par les populations étrangères avec leur pays d'origine est régulièrement interrogé. Le volet économique a quelque peu été privilégié dans la mesure où il renvoie à la réflexion sur le devenir de pays en mal de croissance, émetteurs de migrants. Si dans un premier temps des travaux de recherche sur le continent africain ont analysé le rôle de la migration internationale dans les investissements (parfois collectifs) consentis dans les villages d'origine, un nouvel ensemble de recherches porte aujourd'hui sur l'articulation entre migration et urbanisation. C'est dans ce nouvel ensemble que s'inscrit le présent article dont l'objectif est de comprendre comment les migrants, à travers leurs investissements, participent à la fabrique urbaine de leur pays d'origine et deviennent des acteurs du développement des villes.

Certes, des travaux ont été conduits sur les investissements immobiliers des migrants dans les villes de leur pays d'appartenance (S.M. Tall et S. Bredeloup à Dakar ; M. Bertrand à Bamako) mais ils concernent avant tout des actions individuelles parfois concentrées dans un même quartier offrant des opportunités foncières. Le terrain burkinabè permet de montrer comment, depuis peu, pouvoirs publics et entreprises privées unissent leurs efforts pour accompagner et orienter les investissements des migrants dans des projets urbains programmés et en cours à Ouagadougou. Cette dynamique récente est à mettre en lien avec le retour précipité et inattendu des Burkinabè de Côte d'Ivoire mis à mal par les fortes perturbations politiques enclenchées depuis le coup d'État de décembre 1999 (Bredeloup, 2003).

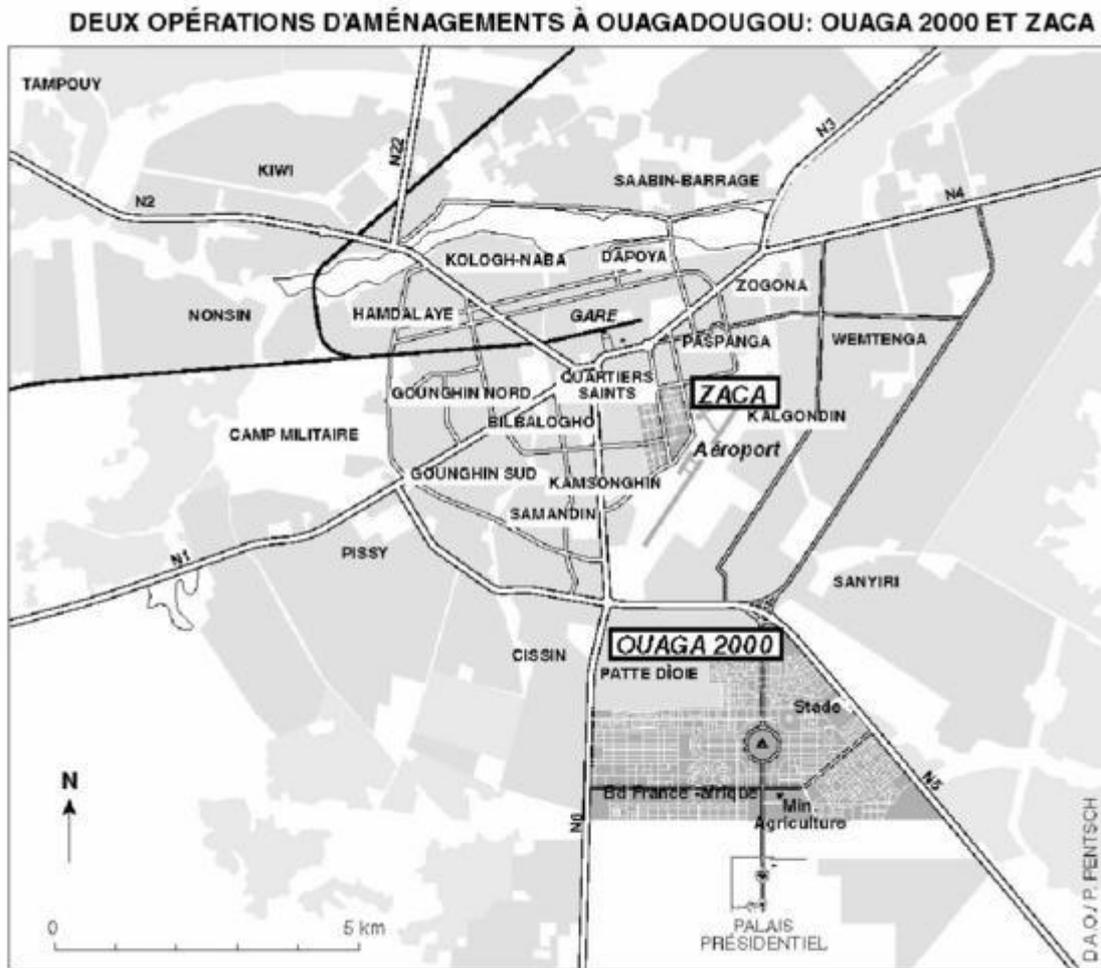
Qualifié de massif, ce retour évalué fin 2003 par la presse nationale à environ 400000 personnes a quelque peu déstabilisé le gouvernement non préparé à la gestion de ceux qu'il a par la suite nommé « les rapatriés ». La prise en charge de ces migrants

par l'État burkinabè s'est traduite par l'opération Bayiri [2] consistant à acheminer par car depuis Abidjan les populations projetant un retour au pays. Un transit de quatre jours maximum à Ouagadougou permet alors une aide médicale et alimentaire avant une répartition des populations entre leurs différents villages d'origine. Après cette action d'assistance menée dans une phase d'urgence, un Programme d'appui à la réinsertion socio-économique des rapatriés de Côte d'Ivoire est lancé en juin 2003 par le Ministère de l'agriculture. Cette aide gouvernementale en deux temps destinée aux rapatriés n'a pas pris en compte les intentions de retour en ville et ceux qui ont opté pour ce choix ont été contraints de trouver seuls les voies de leur insertion dans le tissu économique et social existant (Bredeloup, 2006).

Fig. 1 - Localisation de Ouagadougou. *Location of Ouagadougou.*



Fig. 2 - Deux opérations d'aménagements à Ouagadougou : Ouaga 2000 et Zaca. *Two urban development schemes in Ouagadougou : Ouaga 2000 and Zaca.*



Cette série d'événements a fait prendre conscience du nombre d'individus concernés par la migration et des risques de déstabilisation liés à leur retour possible dans un pays où la pauvreté est bien présente et dont les ressources, aux dires de différents acteurs institutionnels, ne permettraient pas la prise en charge des nouveaux venus. Le Burkina Faso appartient en effet à la liste des pays pauvres avec un PIB par habitant de l'ordre de 250 dollars soit un montant d'environ un tiers du même indicateur en Côte d'Ivoire.

Jusqu'ici l'État burkinabè était peu préoccupé par ses ressortissants présents tant dans des pays subsahariens que dans des pays arabes ou encore en Europe ou aux États-Unis, mais depuis 2002 [3] date du renforcement de la crise ivoirienne, le regard porté a quelque peu évolué. État et structures privées burkinabè organisent des dispositifs permettant aux ressortissants vivant à l'étranger (ils seraient selon le secrétariat

permanent des Burkinabè de l'Étranger environ quatre millions) d'investir avec plus de facilité dans leur pays d'origine. Parmi ces investissements, l'immobilier à usage résidentiel ou économique reste un secteur convoité et l'implication des Burkinabè de l'étranger dans deux grands programmes de transformation et de développement de la capitale, génère une accélération des dynamiques à l'œuvre. Ceux qui ont été jusqu'ici marginalisés, oubliés, ne sont-ils pas en passe de devenir des acteurs du développement urbain ?

Après avoir présenté les deux grands projets au cœur des mutations urbaines de la capitale, projets pensés dans des contextes économiques favorables mais aujourd'hui en mal de concrétisation faute d'investissements du secteur privé, il s'agira de mettre en évidence un groupe social d'abord dénigré puis aujourd'hui convoité, celui des migrants burkinabè. La capacité d'investissement de certains d'entre eux devient un atout dans le contexte de difficulté économique de leur pays d'origine, et ils sont aujourd'hui pressentis comme les moteurs du financement privé attendu par les pouvoirs publics pour concrétiser les projets d'urbanisation de la capitale. Dans un dernier temps seront analysés les dispositifs mis en place pour capter les investissements des migrants à l'image des autres pays de la sous-région qui depuis plusieurs décennies s'attachent à faciliter l'accueil des capitaux de leur diaspora respective.

ZACA et OUAGA 2000, deux grands projets phare en quête d'investisseurs

Capitale du Burkina Faso, Ouagadougou concentre 1500000 habitants (RGPH 2006) [4] soit 42,7 % de la population urbaine du pays. Son taux de croissance annuel de 4,3 % génère à la fois des dynamiques d'extension mais aussi de densification de l'existant pour satisfaire la demande en logements. Alors que le maire de la ville [5] tente d'améliorer l'état des infrastructures et services urbains de base, le gouvernement national intervient à travers la programmation non articulée de deux grands projets urbains localisés de part et d'autre de l'aéroport. Ces deux projets pensés dans des logiques différentes n'ont pas la même histoire mais ils ont pour point commun une conception démesurée, envisagée dans des contextes économiques plus favorables, et en dehors de toute réflexion d'ensemble sur la ville produite et ses futurs usagers.

8

Localisée en centre-ville, l'opération « ZACA [6] » s'apparente à une intervention de rénovation urbaine réactivant les principes hygiénistes d'une démolition de l'existant en vue de la mise en place d'un nouveau projet à forte composante économique. Au Sud Est, le projet « Ouaga 2000 », pensé selon les modalités de création d'une ville nouvelle avec une double fonction résidentielle et politico-administrative, évolue au gré des programmations désordonnées d'équipements de prestige. Dans un contexte de décentralisation et de ressources incertaines, gouvernements local et national sont contraints de mobiliser les ressources financières émanant du secteur privé pour mettre en œuvre les actions envisagées (Bredeloup, Bertoncello, Lombard, 2008). Bien que l'État soit à l'origine de ces deux grands projets urbains, il ne peut les porter seul et développe une mission de promoteur en construisant des discours sur le bien-fondé d'une telle transformation de la capitale dans une dynamique de modernisation et de positionnement international.

Fig. 3 - Image du projet ZACA, avec au premier plan la coupole du futur centre culturel polyvalent, Ouagadougou, (Cliché B. Bertoncello, 2007).



La ZACA, un quartier voué au commerce et aux services

Institutionnalisée le 2 novembre 2000 par un conseil des ministres [7] l'opération ZACA est en réalité considérée comme la continuité du projet de restructuration du centre-ville impulsé par le gouvernement du capitaine Thomas Sankara. Entre 1983 et 1987, le Conseil National de la Révolution propose une série d'actions visant le remodelage de Ouagadougou tant au niveau du centre à travers la programmation d'une zone commerciale, embryon de la ZACA, qu'au niveau des périphéries avec la mise en place de lotissements [8]. Cependant comme le précise S. Jaglin, il n'y a pas eu de « [...] véritable politique urbaine révolutionnaire. Le pouvoir d'État tout entier absorbé par son projet de transformation sociale, n'a pensé la ville que comme territoire d'application de certaines des composantes de ses politiques sectorielles » (Jaglin, 1995), notamment dans le domaine de l'habitat et des services.

À l'instar des premières opérations urbaines construites à partir de la pratique du « déguerpissement », l'extension de la ZACA (80 hectares) et la mise en œuvre de son projet d'aménagement ont généré un déplacement de population (12500 personnes habitaient cet espace avant destruction). Concernant la période révolutionnaire, A. Marie parle de pratiques expéditives et cite l'exemple d'une mise en demeure à déguerpir « assortie d'un délai de deux mois seulement pour récupérer ce qui pouvait l'être, déménager, trouver une solution d'hébergement, de location ou tenter de reconstruire ailleurs... en zone spontanée ! » (Marie, 1989). En revanche, la *tabula rasa* du XXI^e siècle s'accompagne d'une indemnisation des anciens habitants [9] et d'une mise à disposition de deux trames d'accueil [10] dans des quartiers plus périphériques, à Ouaga 2000 mais aussi à Yonko pour les populations moins fortunées [11]. Pour s'assurer la maîtrise du foncier, la ZACA est déclarée zone d'utilité publique, ce qui donne la possibilité de libérer le sol [12] dans un cadre légal d'expropriation. Au-delà d'un enjeu de modernisation, il s'agit, dans une logique de rivalité des capitales de la sous-région, d'ancrer Ouagadougou dans la catégorie des villes attractives pour les investisseurs de toute nationalité.

Ce projet de transformation du centre débute en 1985 avec la démolition du marché central justifiée par son manque d'hygiène et son exigüité puis s'accompagne de la reconstruction d'un nouveau marché à étage inauguré en 1988. Le réaménagement du

quartier environnant [13] visant à rationaliser l'organisation spatiale du secteur permet l'émergence d'une nouvelle zone commerciale avec un paysage urbain plus inscrit dans le vertical et un renforcement des équipements. M.-P. Bourzai [14] souligne l'unanimité des commerçants quant à l'attractivité de la zone en termes de clientèle et insiste sur la centralité renforcée de ce quartier métamorphosé entre 1985 et 1990. Concernant les nouveaux immeubles à étages, deux faits permettent de relier la migration internationale au processus d'urbanisation. En premier lieu, certains propriétaires des immeubles sont des Burkinabè de Côte d'Ivoire ou d'un autre pays de la sous région qui ont rapatrié leur capital en vue d'un investissement dans des biens fonciers. Cette situation contribue à faire de la location, un mode privilégié d'occupation des locaux. Par ailleurs, les locaux situés en étage ne font l'objet d'aucune demande ; les usages professionnels initialement envisagés sont rares et laissent place à une occupation résidentielle qui brise la monofonctionnalité programmée dans les documents d'urbanisme. La demande en logement dans les étages provient des « coopérants, célibataires et immigrés de retour au pays qui ont pris des habitudes de vie occidentales [15] », elle contribue à occuper les locaux restés vides d'activité économique et à participer à une animation nocturne du centre-ville une fois les commerces fermés.

Le 5 septembre 1990, le conseil des ministres adopte un projet important, celui de la création de la ZACA. En réalité, l'État ajoute à la précédente zone commerciale structurée entre 1985 et 1990, une bande de terrain de 119 mètres de large centrée sur l'avenue N'Krumah reliant l'aéroport au cœur de ville ainsi que le quartier Koulouba. L'aménagement de cette avenue accueillant des immeubles destinés au commerce et aux bureaux mais aussi des banques, constitue en définitive une préfiguration des objectifs de modernisation et de revitalisation déclinés dix ans plus tard dans la zone environnante dégagée de son occupation initiale « de vieilles maisons manquant du minimum sanitaire [16] » où de nombreuses activités informelles s'étaient développées « dans une dynamique désordonnée [17] ». Bien avant la mise en place de la dernière phase du projet ZACA, quelques habitants de ces quartiers vendaient leurs parcelles à des acheteurs fortunés qui construisaient des immeubles à des fins commerciales, attirés par la localisation exceptionnelle du secteur. En 2003, la démolition du dernier secteur de la ZACA (de part et d'autre de l'avenue N'Krumah), a épargné quatre-vingt-huit immeubles dont les propriétaires ont décidé de rester et d'appliquer les

consignes du cahier des charges. Depuis cette date, le projet est entré dans la phase de délimitation des nouvelles parcelles et de leur commercialisation [18] mais des problèmes de planification, de financement et de vente des terrains du futur « Manhattan version burkinabé » comme le présente la presse, ont retardé le démarrage des travaux. Il faut attendre novembre 2006 pour voir arriver sur le terrain dégage les matériaux nécessaires à la création d'un canal destiné à drainer les eaux de pluie et de ruissellement avec un démarrage des travaux en janvier 2007. Les travaux de Voirie et Réseaux Divers (terrassment, assainissement...) sont réalisés en 2008 et 2009 ; les premiers grands axes sont recouverts de bitume en 2009 mais les projets immobiliers ne sont toujours pas sortis de terre.

La maquette de ce quartier à reconstruire permet d'identifier notamment des espaces commerciaux, un centre culturel et un théâtre de plein air, des centres d'affaires, un complexe culturel polyvalent, un complexe hôtelier. La fonction résidentielle y est mineure ; le cahier des charges imposant des bâtiments d'une hauteur de 3 à 7 étages, autorise la réalisation de logements seulement à partir du 3^e étage. Le style architectural imaginé dans ce projet est relativement a-territorialisé et pourrait être assimilé à une production standardisée internationale envisagée pour tout type de programmation urbanistique à vocation tertiaire. F. Ascher [19] qui analyse les effets de la globalisation, précise qu'elle « semble d'une certaine manière « homogénéiser » les pratiques et les statuts en diffusant partout les mêmes objets, les mêmes références, et à peu près les mêmes modes d'organisation ». Parmi les ingrédients de cette programmation, le développement économique occupe la première place, c'est lui qui devrait à terme autoriser un renforcement du positionnement international de Ouagadougou. « Le projet ZACA, est un projet « révolutionnaire » parce qu'il s'agit de créer un pôle au cœur de la capitale de notre pays, un pôle économique des affaires avec toute l'administration qui l'accompagne pour pouvoir en faire le porte-étendard de la nouvelle économie burkinabè. C'est un projet qui va produire des effets d'entraînement suffisamment importants sur l'ensemble de l'économie burkinabè et booster le niveau de l'investissement étranger. Nous avons besoin d'une administration moderne et productive qui soit en rapport avec la dynamique du secteur privé, et cela va de pair avec une zone où les affaires se font dans le même rythme et dans les mêmes délais que l'économie mondiale [20] » L'impératif d'avoir dans une capitale un espace pensé sur un rythme en prise avec celui de l'économie mondiale

renvoie à la problématique de la superposition, dans un même secteur, d'un espace résolument tourné vers le monde, aménagé dans une perspective de positionnement international, et d'un espace vécu fonctionnant comme un espace de proximité avec des attentes particulières de la population en matière de cadre de vie. Ces deux espaces bien qu'ancrés dans un même périmètre d'aménagement peuvent s'ignorer, se heurter mais sont rarement préalablement articulés. Dans tous les cas ils constituent une offre relativement adaptée aux projets de migrants ; ce sont des espaces urbains disponibles dans la capitale burkinabè (il s'agit bien d'investir au pays) mais aussi des espaces d'investissement qui ne sont pas envisagés pour être vécus une fois aménagés (et là, l'ouverture sur l'économie mondiale est perçue comme un atout).

En définitive le projet ZACA, comme celui de Ouaga 2000, est un outil de marketing permettant de communiquer sur le positionnement attendu de la ville-capitale et d'afficher ses qualités spécifiques. Quelques productions architecturales un peu monumentales ou de forme originale sont les supports d'une image de modernité destinée à renforcer le rayonnement de Ouagadougou. Ici comme au Nord, « la construction des symboles est un ingrédient du façonnement de l'espace » (Manzagol, Sénégal, 2002) mais en l'absence d'un patrimoine bâti à valoriser, et de l'impossible restitution « d'un improbable état disparu » (Chemetov, 2003) ce sont les nouveaux objets architecturaux qui ponctuent la ville créée.

Ouaga 2000 ou le « quartier futuriste de la capitale »

Envisagé dès la fin des années 1980 et lancé dans la deuxième moitié des années 1990, Ouaga 2000 pourrait être qualifié de projet urbain par défaut. En effet, le projet est né d'une interrogation sur l'environnement d'un nouveau palais présidentiel édifié à la sortie sud-est de la ville : comment renforcer la visibilité de ce palais, construire un écrin et générer une ambiance imposante à la hauteur du monument ?

D'une surface de 730 hectares, Ouaga 2000 est une vitrine présidentielle composée avant tout d'équipements de standing, destinés à afficher le pouvoir politico-économique du Burkina Faso. Du centre des conférences internationales construit en 1996 à l'occasion du XIX^e sommet Afrique-France à l'hôtel Libya 5 étoiles inauguré par le colonel Kadhafi le 31 mai 2005, les structures édifiées sont de nature

plurielle et autorisent la programmation de grandes manifestations internationales. Le 3^e Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi et la pauvreté (septembre 2004), le 7^e Sommet des leaders et chefs d'État de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SA) en juin 2005 ou encore les Assises de la coopération décentralisée franco-burkinabè (décembre 2007) sont autant d'événements marquants permettant de mettre en valeur le luxe des équipements et de renforcer le positionnement de la capitale ouagalaise comme ville d'échanges et de rencontres internationales. Les derniers projets de construction d'un stade couvert (2007) financé par le gouvernement de la République de Chine (Taïwan) ou encore d'un grand centre commercial construit avec des capitaux libyens (2008), consolident l'image d'un espace porteur de richesse et de « modernité » miroir des collaborations internationales tissées par le chef de l'État du Burkina Faso. C'est dans cet espace vitrine que sont également édifiés les nouveaux bâtiments des ambassades (Libye, Maroc, États-Unis, Nigeria...), des ministères (Direction des études et de la planification (DEP) du ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques ; Institut national de la statistique et de la démographie/ministère de l'Économie et du Développement – 2008 ; Direction générale des douanes/ministère des Finances et du Budget – 2009 –...) et la cour d'appel.

Des programmes de logements sont venus accompagner le projet initial avec en premier lieu la construction de villas présidentielles utilisées par l'État dans le cadre de manifestations diverses puis rendues aux investisseurs privés impliqués ou vendues.

Fig. 4 - Centre commercial Libya en activité depuis 2008 à Ouaga 2000, Ouagadougou



Progressivement, la fonction résidentielle s'est développée et diversifiée avec, ces dernières années, une accélération de l'occupation des parcelles liée d'une part à la création de trame d'accueil pour des populations délogées du centre-ville et d'autre part, à la demande des Burkinabè de l'étranger en achat de parcelles pour construction de grandes villas avec jardin. Ces deux axes aux antipodes ont fait l'objet d'une gestion contrôlée puisque les grandes villas occupent l'espace directement accessible depuis les voies principales de Ouaga 2000 alors que les modestes maisons construites par les populations déguerpies sont en fond de quartier loin des grands équipements. Une organisation par enclaves ou bien par juxtaposition de poches s'est progressivement dessinée sur ce territoire en chantier.

La demande en construction est telle qu'elle s'est accompagnée du développement fulgurant des entreprises de matériaux aux abords de Ouaga 2000 [21] ; une dynamique qui a aussi généré l'émergence de nouvelles entreprises du BTP aux compétences parfois incertaines.

Fig. 5 - Villa à Ouaga 2000, Ouagadougou *Villa at Ouaga 2000, Ouagadougou*



Aujourd'hui les annonces de location de villas meublées dans ce quartier sont nombreuses ; pancartes sur place mais aussi sites internet avec adresses e-mail de propriétaires résidant en France, en Côte d'Ivoire, en Allemagne... permettent de finaliser la réservation à la semaine, au mois ou à l'année. La population [22] qui choisit de venir occuper les grandes maisons aux styles architecturaux souvent monumentaux incluant colonnes, frontons et autres composantes démonstratrices de réussite sociale,

peut aujourd'hui faire appel aux services de la population vivant dans les quartiers populaires limitrophes. La fonction résidentielle de Ouaga 2000 nécessite non seulement le recrutement d'un personnel de gardiennage, de garde d'enfants, d'entretien de jardins, de cuisine... mais aussi la possibilité d'achat de produits alimentaires et laisse donc place aux petits vendeurs de fruits et de légumes ou de condiments. Autrement dit la construction des maisons a des effets économiques non négligeables et génère de nouvelles activités pour une population à la recherche de revenus.

Dans la mesure où cet ensemble parvient progressivement à combiner toutes les fonctions urbaines, il tend à devenir un territoire autonome, après avoir été imaginé comme une zone résidentielle et une ville-dortoir pour des populations travaillant en centre-ville. Reste toutefois pour ceux qui ne travaillent pas surplace, et ils sont nombreux, la question des déplacements entre Ouaga 2000 et le reste de la ville. Les bus ne desservent pas le quartier ; les résidents en fonction de leur niveau de revenu optent pour les deux roues ou bien pour l'automobile. Vivre à Ouaga 2000 a un coût et ces formes de production urbaine contribuent à renforcer les ségrégations socio-spatiales d'une capitale soucieuse d'afficher des attributs de la modernité.

La mise en œuvre de ces projets d'aménagement envisagés dans la capitale ouagalaise nécessite la mobilisation d'un ensemble d'acteurs privés qui ne sont pas toujours au rendez-vous au niveau national. Bien que les migrants n'aient pas été associés à la conception des grands projets d'urbanisation, leur implication devient un atout, elle accélère leur réalisation et favorise l'émergence de nouvelles centralités principalement conçues sur des modèles occidentaux.

Des Burkinabè de l'étranger, acteurs potentiels du développement urbain d'une capitale en mouvement

Ces migrants ont dans un premier temps été mal considérés par la population et le gouvernement burkinabè ; contrairement aux Maliens et aux Sénégalais, ils n'ont fait l'objet d'aucune reconnaissance, et ne bénéficiaient pas jusqu'ici d'un droit de vote dans leur pays d'origine [23]. Ici les migrants ont longtemps été assimilés à des fuyards, terme à nouveau utilisé au moment où les Burkinabè de Côte d'Ivoire ont dû rentrer

posant la question de leur place (même momentanée) dans leur société d'origine. L'histoire migratoire de ces différents pays n'est pas comparable ; la migration burkinabè a avant tout été une migration de proximité, lancée initialement par la colonisation française, privilégiant la Côte d'Ivoire comme territoire d'accueil.

Les autorités coloniales françaises ont en effet pensé l'ex-Haute-Volta comme un réservoir de main-d'œuvre pour la colonie ivoirienne, impulsant ainsi un premier mouvement migratoire. Après les indépendances, une migration internationale « spontanée » (Blion, 1992) se développe de manière massive vers la Côte d'Ivoire (Zongo, 2003) mais aussi vers d'autres pays. L'histoire privilégiée de la migration avec la Côte d'Ivoire a pu faire percevoir ce territoire frontalier comme un « prolongement naturel [24] », une « terre sœur » laissant imaginer la possibilité d'une double appartenance identitaire et une relation politico-économique inébranlable. Cependant la déstabilisation politique de la Côte d'Ivoire dont les gouvernants agitent le concept d'ivoirité, n'est pas sans conséquences sur la place des migrants dans une société en crise identitaire. La chasse aux étrangers met les Burkinabè en situation d'insécurité (Bredeloup, 2003) et nombre d'entre eux ont dû quitter leur pays d'adoption, le plus souvent terre de naissance, pour rentrer brutalement au Burkina Faso. On peut alors distinguer d'une part les rapatriés qui ont bénéficié de l'aide gouvernementale de retour au pays (opération Bayiri) et d'autre part, des réfugiés rentrés par leurs propres moyens. Dans les deux cas il s'agit d'une migration de retour de type forcé, sans que les intéressés aient pu préalablement préparer leur départ ni envisager l'accueil au Burkina Faso [25] ; face aux difficultés rencontrées notamment sur le plan économique, une majorité principalement composée d'hommes serait repartie en Côte d'Ivoire.

Bien que la présence des Burkinabè en Côte d'Ivoire reste forte (près de trois millions en 2007 d'après le secrétaire permanent du CSBE), d'autres pays africains (Ghana, Niger, Mali, Togo, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale...) ont été investis et les destinations envisagées se sont progressivement diversifiées en direction du monde arabe (Tunisie, Libye, Arabie saoudite...), de l'Europe (Italie, France, Espagne, Allemagne, Belgique...) et des États-Unis [26]. Les membres de ce qui peut être aujourd'hui considéré comme une véritable diaspora (Blion, 1994) n'ont bien sûr pas toujours une accumulation de capital suffisante pour investir dans leur pays d'origine.

Ceux qui sont dotés de ressources plus importantes, dont les Burkinabè de Côte d'Ivoire et du Gabon, cherchent les moyens de transférer leur argent pour se lancer le plus souvent dans un projet à visée économique. Les migrants ne constituent pas un groupe homogène et ils n'empruntent pas les mêmes voies ; leur situation de Burkinabè de l'étranger toujours en migration ou de migrants de retour ne génère pas les mêmes pratiques. Si certains Burkinabè de Côte d'Ivoire, d'Italie et plus récemment des États-Unis se laissent séduire par les grandes opérations d'aménagement en phase de commercialisation, d'autres, de retour au pays, pour la plupart en provenance de la Côte d'Ivoire, s'installent dans la ville de manière diffuse pour investir dans quelques domaines économiques privilégiés en exploitant les savoir-faire acquis en migration. Le transport de passagers, le gardiennage, la restauration, la couture, la coiffure mais aussi l'animation de radio et la téléphonie sont autant de secteurs dans lesquels ces populations ont trouvé des créneaux porteurs encore non exploités dans une version abidjanaise. La migration a sans aucun doute permis à ces travailleurs d'acquérir une capacité à adapter, innover, diversifier, aujourd'hui exploitable dans leur pays d'origine économiquement moins développé. Ces nouveaux entrepreneurs entendent se renouveler dans l'exercice de leur profession, diffusant la mode ivoirienne et imposant une nouvelle manière de paraître en ville. Les investissements des Burkinabè vivant à l'étranger mais aussi de ceux en situation de retour au pays, génèrent ainsi une évolution perceptible des contenus et des paysages urbains.

Les Burkinabè de l'étranger n'ont pas attendu les nouveaux dispositifs proposés par les secteurs public et privé pour investir dans leur pays d'origine. Ils avaient déjà projeté des investissements immobiliers en confiant à leur famille le projet à réaliser ou bien en s'adressant directement à des sociétés immobilières privées telles que AZIMMO (Société Aliz Immobilier) à l'occasion d'un séjour au pays ou de retour de Côte d'Ivoire mais aujourd'hui leur projet est accompagné et il semble s'orienter vers les deux grands projets urbains de la ville. Qu'il s'agisse de la ZACA ou de Ouaga 2000, ces opérations offrent des opportunités d'investissement de type résidentiel ou économique (commerce, bureaux et autres services) et donnent l'impression aux nouveaux acheteurs d'être au cœur des dynamiques urbaines, là où se joue l'avenir de la capitale. La transformation de ces territoires est le fruit d'une volonté politique avant tout étatique qui peut rassurer les investisseurs. Les images véhiculées sur le projet ZACA dans le cadre des campagnes de communication renvoient notamment au

monde des affaires et font du cadre, en costume et cravate avec attaché-case, le symbole d'une ville nouvelle, d'une ville active et moderne. De la même manière, les médias s'attachent à montrer Ouaga 2000 comme un quartier qui bouge, symbole de pouvoir et de développement, doté d'équipements prestigieux, là où se décide l'avenir du pays. Les plaquettes de présentation du site n'hésitent pas à insister sur la nécessité de « prendre place dans ce projet [...] pour prendre une avance sur l'avenir dans le monde des affaires [27] ». Dans les deux cas, l'investisseur est considéré comme un acteur du développement du pays, il obtient donc une reconnaissance à travers son implication dans les projets.

Ces deux projets ne s'adressent toutefois pas aux mêmes populations ; le coût du foncier constitue un facteur de discrimination. La commercialisation des parcelles de la ZACA, à un coût prohibitif, de l'ordre de 100000 FCFA le m² [28] avec une obligation de parcelle minimum de 12000 m², nécessite la participation d'une clientèle au pouvoir d'achat conséquent. 30 % du coût de la surface totale de la parcelle doit être payé par le souscripteur, le reste devant être versé dans les douze mois suivants. Les travaux de viabilisation tardant à être démarrés, l'argent versé par les futurs propriétaires de la zone est immobilisé et peut placer l'investisseur dans une situation délicate s'il ne dispose pas d'une assiette financière suffisante. La cherté des parcelles pose la question de l'identité des investisseurs : qui va pouvoir investir dans le projet ? Les Burkinabè ont-ils les moyens de répondre à cette offre ? Quelle place est accordée aux investisseurs étrangers ? L'appel à souscription s'adresse, « sans distinction de nationalité, à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement constituées, installées ou représentées au Burkina Faso [29] ». La structure d'animation du projet ZACA qui semblait initialement compter fortement sur des investisseurs étrangers, réoriente son propos. En effet, la participation d'investisseurs étrangers est incertaine et évolue en fonction des opportunités qui se développent au Burkina Faso ou dans d'autres pays de la sous-région mais aussi en fonction des relations présidentielles instaurées avec d'autres États dans le cadre d'accords économiques privilégiés. En 2005, une mission composée de cinq membres du gouvernement et d'une cinquantaine d'hommes d'affaire du Burkina Faso s'est rendue en Malaisie afin d'envisager une série de collaborations [30]. Des contrats doivent être signés concernant des projets dans les domaines de la santé, du commerce et de l'agriculture, sans oublier un vif intérêt des Malaisiens pour les projets d'aménagement du Burkina Faso. Ces

derniers seraient intéressés non seulement par les projets de déplacement de l'aéroport international, de création d'un chemin de fer entre Ouagadougou et Accra via Kumassi et d'une autoroute Bobo-Dioulasso/Ouagadougou mais aussi par le projet ZACA. Dans un entretien, Issiaka Isaac Drabo, le directeur général du projet ZACA, déclare que les « partenaires malais envisagent de créer [une brochure ZACA city] pour réaliser une opération immobilière [31] ». En 2007, la presse précise que ces investisseurs auraient formulé une demande de 45 ha seulement [32] ; fin 2009, du fait de l'avancée des travaux de viabilisation et des premières constructions qui devraient voir le jour en 2010, il est envisagé de relancer la recherche de partenaires extérieurs en vue de la réalisation des grands équipements programmés [33].

Ces apports de capitaux étrangers, souvent fluctuants [34], ne peuvent constituer le cœur du projet et aujourd'hui la ZACA compte sur l'investissement des nationaux mais aussi et surtout sur celui des compatriotes vivant à l'étranger ou bien de retour. L'argent des migrants constitue alors une manne financière à canaliser, à mieux exploiter dans un contexte de recherche d'investisseurs pour moderniser et changer l'image de la capitale. En définitive ceux que l'on pourrait qualifier d'étrangers de l'intérieur prennent le relais des étrangers initialement pressentis pour financer le projet. Ces Burkinabè loin des réalités économiques et politiques de leur pays sont une proie facile pour tous les bonimenteurs chargés de promouvoir les attraits des projets ambitieux qui ne trouvent pas acquéreurs. « Les Burkinabè de Côte d'Ivoire viennent en ordre dispersé, souvent ils n'ont pas de projet précis : hôtellerie, immeubles de rapport [35]. Une opération destinée à leur sensibilisation a été programmée pour faire connaître le projet ZACA. Le 16 septembre 2002, une délégation de la ZACA devait aller à Abidjan et puis, au regard de la détérioration de la situation ivoirienne, des plaquettes ont été expédiées à l'ambassade. Les plus nantis [36], à la recherche d'un investissement dans la capitale ouagalaise, ont répondu favorablement à cet appel, soit à partir de la Côte d'Ivoire, soit au moment de leur retour précipité au Burkina Faso payant parfois cash jusqu'à 80 % du bien acquis. Quant aux Burkinabè installés au Gabon, ils envisagent des investissements immobiliers de type économique destinés à afficher un certain pouvoir d'achat acquis à l'étranger avec des difficultés de transfert d'argent les obligeant à s'appuyer sur des partenaires installés au Burkina Faso. D'autres Burkinabè encore, vivant en Italie, cherchent à placer leur argent dans la capitale. Dans un premier temps, la migration des *Bissa* vers l'Italie s'est accompagnée

de réinvestissements dans leurs villages d'origine au Burkina Faso, dans la province du Boulgou. Aujourd'hui, ces investissements immobiliers réalisés, les Burkinabè vivant en Italie sont à la recherche de parcelles dans la capitale ouagalaise. L'opération Ouaga 2000 est ainsi investie par ces migrants qui n'hésitent pas à acheter les parcelles mises récemment sur le marché en transitant notamment par la SONATUR. Ouaga 2000 serait plus adapté à la demande d'anciens ruraux qui envisagent de reproduire en ville la maison avec cour, alors que ZACA serait destinée à des urbains dotés d'autres pratiques et n'écartant pas un logement en immeuble [37].

Les Burkinabè de l'étranger ayant longtemps souffert d'une non-reconnaissance par les pouvoirs publics, sont aujourd'hui séduits par ce qui leur est proposé bien qu'ils n'aient pas été associés à la définition des deux grands projets urbains de la capitale. Les animateurs de la gestion urbaine au sens large du terme, condamnés à trouver des investisseurs, vont saisir l'opportunité de l'existence de ces migrants pour les amener à s'impliquer dans les opérations d'aménagement en panne. Pour se faire ils vont mettre en place une boîte à outils facilitant l'ensemble des démarches nécessaires aux investissements des migrants.

Secteurs publics et privés subitement attentifs aux Burkinabè de l'étranger

Qu'il s'agisse de structures publiques ou privées, toutes partent du même constat : trop souvent les Burkinabè de l'étranger ont été contraints de confier la gestion de leurs affaires aux parents qui n'ont pas toujours utilisé l'argent transmis comme il leur était demandé. Des membres de la diaspora ont découvert à leurs dépens que la maison qui aurait dû être construite au pays grâce à leurs économies, n'avait en réalité jamais vu le jour ; les montants financiers transmis ayant été engloutis par la famille, l'investissement au pays ne prenait aucune forme concrète. Le retour exceptionnel des Burkinabè de Côte d'Ivoire a fait prendre conscience de la nécessité de faciliter les démarches des compatriotes installés à l'étranger désireux d'investir dans leur pays d'origine et d'améliorer notamment les dispositifs de transfert d'argent.

Cette prise de conscience doit sans aucun doute être articulée d'une part, à l'exemple donné par les autres pays de l'Afrique de l'Ouest [38] qui peuvent constituer un modèle dans le domaine, et d'autre part au rôle de l'Organisation Internationale pour les

Migrations (OIM) dont l'objectif est de dispenser un service efficace et efficient d'assistance en faveur de tous les migrants. À l'instar d'autres pays africains, le Burkina Faso bénéficie du programme MIDA (Migrations pour le développement en Afrique) qui vise « à mobiliser la diaspora africaine par le transfert de compétences, de savoir-faire et autres ressources pour participer au développement socio-économique de leurs pays d'origine ». Ce programme s'appuie sur la reconnaissance des migrants comme ressource ; il constitue un élément nouveau qui influence les représentations jusqu'ici déclinées au sujet des Burkinabè de l'étranger.

Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger, structures d'État ou privées engagées dans le domaine de l'immobilier et banques s'impliquent dans des actions de sensibilisation, d'information et proposent leurs services à ces migrants.

Les Burkinabè de l'étranger disposent d'un Conseil supérieur (CSBE) créé en 1993, structure consultative relevant du ministère des Affaires étrangères et de la coopération régionale. Ce Conseil est chargé d'assurer leur protection dans les pays d'accueil et d'encourager leur participation au développement économique, social et culturel. Doté d'un trop faible budget [\[39\]](#), le secrétariat permanent du CSBE n'a pu maintenir l'organisation de missions consulaires, construites à partir de la représentation de différents ministères, et destinées à entretenir des relations diplomatiques clémentes avec les gouvernements des pays d'accueil tout en maintenant un lien avec les migrants. Au début des années 2000, le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger s'empare d'une mission de mise en relation et de sensibilisation des acteurs liés à la question migratoire. Il approche par exemple les animateurs de la ZACA afin qu'ils engagent des démarches auprès des ministères et des banques pour faciliter les transferts des Burkinabè installés au Gabon. Il imagine par ailleurs un autre type de mission, plus souple, nécessitant moins de frais, privilégiant la participation de représentants d'acteurs économiques et baptisé « mission de sensibilisation ». Depuis plus de six ans, des missions de sensibilisation sont ponctuellement envisagées [\[40\]](#) ; des pays accueillant une forte communauté mais aussi de nouvelles destinations sont explorés en fonction de l'évolution des choix de migration des Burkinabè. Elles regroupent le plus souvent la SONATUR (Société nationale d'aménagement des terrains urbains), le CEGECI (Centre de gestion des cités) et certaines banques. Cette initiative n'empêche pas ces différentes structures d'envisager elles-mêmes, de

manière indépendante, des missions de rencontre et d'information des Burkinabè de l'étranger, afin de présenter leurs services respectifs à ces clients potentiels.

Issu de la fusion de deux unités, le fonds de l'habitat dont elle a hérité le patrimoine et le comité de pilotage de Ouaga 2000, la SONATUR créée [41] en octobre 1997 a pour activité principale, l'acquisition, la viabilisation et la commercialisation de parcelles à bâtir. Aujourd'hui la SONATUR ne peut satisfaire la totalité des demandes de parcelles qui lui sont adressées et parmi ces demandes, celles émanant de Burkinabè de l'étranger sont importantes. En effet depuis quelque temps la SONATUR ne se contente plus de contacter les migrants par fax ou par l'intermédiaire des ambassades, elle a choisi de se déplacer. Deux missions ont été effectuées par la SONATUR en Italie en 2004 puis au Sénégal en 2005 afin de mieux présenter les conditions d'acquisition de parcelles tant à usage résidentiel qu'à usage commercial. La plaquette de la SONATUR [42] propose notamment des investissements dans la zone commerciale de Ouaga 2000, elle précise qu'investir dans cette zone, « c'est gagner sur l'avenir tout en faisant de bonnes affaires dans les plus proches lendemains. [...] c'est investir en toute sécurité et durablement ». Elle propose également des parcelles dans la « future cité » à Ouaga 2000 comprenant 290 hectares pour répondre « aux besoins de services, de sports, de loisirs, de logements et surtout un grand centre des affaires ». « En 1996, les gens n'avaient pas confiance en Ouaga 2000. Maintenant c'est différent : d'abord c'est une société d'État, la SONATUR, qui gère et puis les procédures sont simplifiées [43] » et elles constituent une valeur sûre. Au retour des missions effectuées en Italie et au Sénégal, la SONATUR a été contrainte de réserver des lots pour satisfaire la demande des Burkinabè de l'étranger.

La dimension foncière étant prise en charge par la SONATUR, le CEGECI, établissement public à caractère administratif créé en 1987, a pour principale mission de construire des logements et de gérer les infrastructures réalisées par l'État. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique de l'État en matière d'habitat, notamment vis-à-vis des couches défavorisées. Depuis 2003, cette structure s'intéresse aux Burkinabè vivant à l'étranger et a mis en place un « projet diaspora investir au pays » (PDIP) facilitant l'acquisition ou la construction d'un logement dans leur pays d'origine. Les objectifs de cette opération sont clairement affichés : il s'agit d'« impliquer la diaspora dans le développement de leur pays et d'encourager les amis du Burkina Faso à investir au Burkina ». La plaquette publiée à l'intention de ces

populations présente trois procédures d'acquisition possibles [44] et propose une sélection de plans de maison accessibles à partir du site web du CEGECI. Ayant à son actif plusieurs cités résidentielles dans les grands centres urbains du Burkina Faso, il « se lance à la conquête de la diaspora burkinabè et amis ». Dans les anciennes cités An III ou An IV comme dans les programmes récents de construction, une bande de maisons est réservée aux Burkinabè de l'étranger. Dans la cité An IV, localisée dans la partie sud de l'avenue N'Krumah, des Burkinabè installés au Sénégal ont acheté des villas, un restaurant proposant de la cuisine sénégalaise y a ouvert ses portes en 2004. Des Burkinabè de Côte d'Ivoire qui possédaient une maison dans la cité An III jusqu'ici louée, ont récupéré leur bien pour y loger quand ils ont dû rentrer [45].

Afin de garantir le bon déroulement des opérations, le CEGECI a construit un partenariat avec « certaines banques de la place », qui ont accepté de l'accompagner dans cette initiative et en 2004, une mission en Italie a été échafaudée avec la BACB (banque agricole et commerciale du Burkina) afin de faire connaître aux Burkinabè émigrés, les nouveaux dispositifs d'investissements au pays.

Depuis 2003, la BACB [46] développe des opérations à destination des Burkinabè de l'étranger. Des missions ont été imaginées dans les pays de l'Afrique de l'Ouest où se sont installés des Burkinabè (Ghana, Togo, Bénin) à l'exception de la Côte d'Ivoire où l'aggravation des conflits interdit ce type de démarchage. Puis, des contacts ont été pris avec l'ambassade burkinabè en Italie et cinq villes ont été identifiées comme place centrale de la migration burkinabè (Brescia, Lecco, Bergame, Milan et Rome) ; principalement *bissa* [47] ces migrants sont regroupés en association, une organisation qui permet de les contacter plus facilement. Une fois la mission terminée, un représentant de la BACB est resté en Italie pour visiter d'autres villes et ouvrir des comptes courants sur place [48]. Des conditions exceptionnelles ont été accordées aux nouveaux clients ; non seulement il était possible d'ouvrir un compte sans premier versement mais la gestion du compte au Burkina Faso s'effectue sans commission. La BACB a instauré un partenariat avec la banque italienne UNICREDITO permettant aux Burkinabè, dotés ou pas d'un compte dans cette structure, d'opérer un transfert d'argent pour 8 euros [49].

L'intérêt porté aux Burkinabè de l'étranger est croissant et la concurrence entre les banques s'est accrue au risque de développer des pratiques moralement discutables. La

BCB (banque commerciale du Burkina) aux capitaux libyens s'est engagée dans cette démarche de séduction des Burkinabè de l'étranger et a envoyé des représentants en Italie, juste après la mission de la BACB profitant ainsi de la sensibilisation déjà conduite par un de leur concurrent. Non seulement, elle a procédé à un échange de formulaires pour promouvoir une inscription dans sa propre banque mais elle a opté pour le même correspondant italien que celui choisi par la BACB.

Quant à la BIB (Banque internationale du Burkina) [50], elle a signé un accord de partenariat avec la BHS (banque de l'habitat du Sénégal) dont la mission concerne l'épargne et l'accès à la propriété immobilière au Sénégal. Les Burkinabè installés aux États-Unis passent à présent par la BHS, structure relais qui a elle-même signé des accords avec une banque américaine pour ensuite transférer de l'argent via les structures bancaires burkinabè.

Le Burkina Faso vient de se doter d'une banque de l'habitat (BHBF) [51], alors que le Sénégal a créé dès 1979 cet outil pertinent pour les investisseurs immobiliers. Cette implantation s'inscrit dans un projet porté par le chef de l'État [52] consistant à créer un environnement propice à la promotion de l'habitat. Au-delà du financement du logement social, la BHBF met à la disposition des clients, une offre en épargne logement, des prêts immobiliers sociaux, des prêts immobiliers ordinaires. Le Conseil supérieur des Burkinabè de l'Étranger a aujourd'hui des accords avec la BHBF afin de mobiliser l'épargne des migrants et promouvoir l'investissement et l'habitat.

L'engouement des Burkinabè de l'étranger pour les services bancaires proposés est lié à leur intérêt pour l'investissement immobilier mais aussi à une crise de confiance vis-à-vis de leur famille. Certains migrants ayant été dupés par les membres de leur famille chargés de gérer leurs économies, ils préfèrent aujourd'hui s'appuyer sur les dispositifs institutionnels qui leur sont enfin proposés, dispositifs perçus comme sécurisés. Sans doute ce désir d'immobilier détenu dans la capitale est à relier aux événements de la Côte d'Ivoire générant le retour de nombreux compatriotes laissant leurs biens sur place sans pouvoir en tirer parti. « Les Burkinabè de l'étranger, peut-être parce qu'il y a eu l'affaire de la Côte d'Ivoire, se disent qu'il vaut mieux avoir un vrai pied-à-terre au pays et être indépendant [53] »

Aujourd'hui la dynamique enclenchée a quelque peu dépassé les objectifs des structures moteurs. La demande en parcelle des Burkinabè de retour ou de ceux vivant à l'étranger s'ajoute à celle des nationaux restés au pays, générant une consommation rapide de l'offre en foncier dégagée. La SONATUR a dans un premier temps multiplié ses démarches auprès des maires de secteurs ou des villages avoisinants eux-mêmes souvent sollicités directement par des acheteurs potentiels. Elle s'oriente à présent vers d'autres villes du Burkina Faso et propose notamment aux investisseurs le projet Bobo 2010, autre espace d'urbanisation de 265 hectares (viabilisation de 2000 parcelles) localisé à l'extrême nord de la ville de Sya, sur l'axe routier Bobo-Faramana.

Dans tous les cas, cette forte demande en parcelles pose à terme la question du mode d'extension des villes du Burkina Faso, et plus particulièrement de la capitale, jusqu'ici pensé comme horizontal. La difficulté d'obtention de nouveaux terrains devrait s'accompagner d'une réflexion sur le nécessaire développement de l'habitat collectif au détriment de l'habitat individuel. La densification du tissu urbain, déjà proposée en 1996 (Prat, 1996) comme une réponse à l'excessive consommation d'espace, pourrait être au cœur des débats sur l'urbanisation de la capitale.

Conclusion

Durant de nombreuses décennies, le gouvernement burkinabè s'est peu préoccupé de ses migrants. Le retour des Burkinabè de Côte d'Ivoire perçu comme un risque de déstabilisation économique et sociale a généré un nouveau regard sur la question migratoire. Après avoir dû gérer seuls leurs liens à leur terre d'origine, au risque de voir leur transfert d'argent englouti par leur famille loin des projets envisagés, les Burkinabè de l'étranger sont aujourd'hui considérés comme des développeurs potentiels. Depuis 2002, secteurs public et privé mettent en place des dispositifs facilitant et accompagnant leurs projets d'investissement au pays.

Ces investissements ont principalement concerné le foncier et l'immobilier, un secteur en pleine extension. Le contexte politique est favorable à ces projets. D'une part le gouvernement burkinabè affiche sa volonté de faire de l'habitat une priorité avec la mise en place d'une série de mesures concrètes (constitution d'un ministère de l'habitat et de l'urbanisme ; création de la Banque de l'habitat ; adoption de la loi

du 18 mai 2006 portant sur le code de l'urbanisme et de la construction). Et d'autre part, le président Blaise Compaoré confirme son soutien aux grands projets urbains de la ville, cadre privilégié des investissements, et rappelle dans son programme quinquennal que l'ambitieux projet ZACA est « un test d'école et de référence » pour asseoir un niveau de service économique de qualité et faire de la ville de Ouagadougou un « véritable centre de compétitivité ouvert sur l'Afrique de l'Ouest et au-delà ».

Quel que soit leur projet migratoire, rentrer, transiter ou repartir, les Burkinabè de l'étranger comme les Burkinabè de retour de Côte d'Ivoire participent à la production urbaine et accompagnent la modernisation de la capitale. Ceux qui jusqu'au printemps 2009 n'avaient pas le droit de vote dans leur pays d'origine, contribuent sans participation directe aux contenus mais en les légitimant par leurs investissements, à la mise en œuvre des projets d'aménagement de l'État porteurs de nouveaux desseins politiques et sociétaux.

L'analyse des relations entre diaspora, développement et urbanisation à partir du terrain burkinabè permet de pointer le passage de migrants porteurs de projets de développement à des migrants qui s'insèrent dans les projets urbains déjà pensés par l'État. Certes le migrant est à présent considéré comme une ressource pour le pays (Marmora, 2002) et par là acquiert une reconnaissance des instances de son pays d'origine mais cette situation qui le place au cœur de politiques de récupération ne s'accompagne-t-elle pas d'une perte d'autonomie dans ses décisions d'investir ? À condition de s'interroger sur la capacité des migrants à se réapproprier les projets urbains, la question de la perte d'autonomie peut être nuancée. De quelle marge de manœuvre disposent-ils alors ? Ils peuvent d'une part intervenir au niveau de la production architecturale (conception, matériaux...) et notamment à Ouaga 2000 où il n'existe pas de cahier des charges précisant les attendus en matière de construction. D'autre part, en termes de contenus, dans les locaux à vocation économique de la ZACA ils sont à même d'impulser des activités inédites dont l'identité est en lien avec les compétences acquises en terres de migration. Alberto Magnaghi [\[54\]](#) recommande dans l'élaboration de tout projet de développement, la consolidation des « noyaux sociétaux capables de promouvoir les modèles affranchis de la monoculture de l'esprit » et met en garde contre les risques de privilégier un savoir dominant qui détruit le plus souvent les possibilités d'alternatives. À travers leurs compétences et leur appropriation des projets, les migrants peuvent entraver la voie d'un traitement

des projets urbains comme une unique question technique d'inspiration occidentale. La consolidation de ce « noyau sociétal » pourrait être envisagée comme un enjeu : celui de voir émerger un mode africain d'aménagement urbain.

Bibliographie

- Ascher F., 2001, *Les Nouveaux Principes de l'urbanisme*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 106 p.
- Bertrand M., 1994, *La Question foncière dans les villes du Mali – marchés et patrimoines*, Paris, Khartala/Orstom, 328 p.
- Biehler A., 2006, « Renouveau urbain et marginalisation : le cas d'habitants du centre-ville de Ouagadougou – Burkina Faso- », *Revue Tiers-monde*, n° 185, pp. 57-78.
- Blion R., 1994, « Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoins d'une circulation migratoire multiforme », Note dans le cadre du Programme ORSTOM *Migrations Internationales Ouest-africaines*, 17 p.
- Blion R., 1992, « Retour au pays des Burkinabè de Côte d'Ivoire », *Hommes et Migrations*, n° 1160, décembre, p. 28-31.
- Boyer Florence, Delaunay Daniel (coord.), 2009, *Ouaga//2009 : Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain*, Rapport provisoire, 250 p.
- Bredeloup S., Bertoncello B., Lombard J. (sous dir.), 2008, « Abidjan, Dakar : des villes à vendre ? La privatisation *made in Africa* des services urbains », Paris, L'Harmattan/ISTED, coll. Études africaines, 353 p.
- Bredeloup S., 2007, *La Diams'pora du fleuve Sénégal. Sociologie des migrations africaines-*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail/IRD, 301 p.
- Bredeloup S., 2006, « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 217, 1, p. 185-201.
- Bredeloup S., 2003, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n° 2, p. 83-113.
- Chemetov P., 2003, « Entretien » in Edelman F. (coordonné et présenté par) *Créer la ville. Paroles d'architectes*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube/Le Monde, pp. 39-52.
- Jaglin S., 1995, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoirs et périphéries (1983-1991)*, Paris, éd. Karthala/ORSTOM, 659 p.
- Lebris E., 2000, « Ouagadougou », in Dureau F., Dupont V., Lelièvre E., Lévy J.-P., Lulle T. (coord. par), *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthopos/IRD, p. 581-589.
- Magnaghi A., 2003 (édition française ; édition Turino 2000), *Le projet local*, Liège, éditions Mardaga, 123 p.
- Marie A. (dir.), 1997, *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala, 440 p.
- Marie A., 1989, « Politique urbaine : une révolution au service de l'État », *Politique africaine* n° 33, p. 27-38.
- Marmora L., 2002, *Les politiques de migrations internationales*, Paris, L'Harmattan, 269 p.
- Pierre L., 2005, « La ZACA pour réaménager le cœur de la ville », *Urbanisme*, n° 340.
- Prat A., 1996, « Ouagadougou, capitale sahéenne : croissance urbaine et enjeu foncier », *Mappemonde*, 1, p. 18-24.
- Sénécal G., Manzagol C., 2002, « les grands projets et le destin métropolitain » in Sénécal G., Malézieux J. et Manzagol C. (sous dir.), 2004, *Grands projets urbains et requalification*, Sainte Foy/Paris, Presses de l'Université du Québec et Publications de la Sorbonne, p. 1-6.
- Tall M., 2009, *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Khartala, 286 p.
- Zongo M., 2003, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Politique africaine*, n° 90, p.113-126.

Notes

- [1] Cet article est le résultat d'une recherche menée dans le cadre du Programme FSP Migrations internationales, recompositions territoriales et développement.
- [2] Engagée en octobre 2002, cette action s'est arrêtée en janvier 2003. Elle aurait touché seulement 5 % des effectifs concernés par un rapatriement soit 8850 personnes sur 158000 rentrées au Burkina Faso au cours de cette période (source : ministère Action sociale).
- [3] 2002 est la date de séparation de la Côte d'Ivoire en deux camps, celui des forces pro-gouvernementales au Sud et celui des rebelles au Nord, rendant délicat le maintien des étrangers dans ce territoire en crise. Plusieurs centaines de milliers de Burkinabè, supposés être des sympathisants des rebelles ont été obligés de fuir la Côte d'Ivoire pour échapper aux exactions.
- [4] Ouagadougou comptabilisait 60000 habitants en 1960. L'enquête de F. Boyer et D. Delaunay évalue à 2 millions le nombre d'habitants dans la capitale en 2009.
- [5] Simon Compaoré est maire de la capitale depuis 1995.
- [6] ZACA, zone d'activités commerciales et administratives, incluant les quartiers de Zangouetin, Peuloghin, Tiedpalogo et une partie de Koulouba et Kamsaoghin.
- [7] Décret 2000-522/PRES/PM/MIHU sur l'extension de la zone d'activités commerciales et administratives à Ouagadougou et la création d'un projet d'aménagement de la ZACA. Il redéfinit les limites de la ZACA qui couvrent une superficie de 200 hectares incluant la partie aménagée antérieurement.
- [8] Dès 1984, le gouvernement lance la construction de logements dits sociaux appelés Cités An II, An III, An IV.
- [9] L'indemnisation est comprise entre 22500 et 50000 FCFA le m².
- [10] Il s'agit de terrains composés de nouvelles parcelles mises à disposition des populations évacuées de leur territoire de vie. Concernant le déplacement des populations du centre vers des quartiers périphériques, lire A. Biehler (2006).
- [11] Dans la trame proposée à Ouaga 2000, le m² coûte 6500 FCFA et dans la trame de Yonko, le m² s'obtient à 3000 FCFA (source : *L'Observateur Dimanche*, mag. hebdomadaire, n^o 392 du 7 au 13 novembre 2003, article « Projet ZACA : l'ultime étape du déménagement »).
- [12] L'opération de déménagement et de démolition s'est déroulée du 4 octobre 2003 au 5 janvier 2004.
- [13] La Direction générale de l'urbanisme, de la topographie et du cadastre (DGUTC) délimite la zone à aménager : délimitée au nord par l'avenue Nelson Mandela, à l'est par l'avenue de la résistance du 17 mai, à l'Ouest par l'avenue Bassawarga et au nord par l'avenue Boumédienne.
- [14] Bourzai M.-P., 1997, *Les Mutations du centre-ville de Ouagadougou, 1985-1997*, mémoire de maîtrise sous dir. A. Dubresson, Paris X-Nanterre.
- [15] Bourzai M.P., 1997, *op. cit.*, p. 158.
- [16] Ouedraogo E.B., 2005, « De la délocalisation à la trame d'accueil, péripéties d'une lutte urbaine : cas de la ZACA », mémoire de maîtrise en sociologie, sous la direction d'André Nyamba, Université de Ouagadougou.
- [17] Groupement international G2 conception/A & C/J.L. Pujol, 2004, « Projet d'aménagement de la ZACA : Étude prospective des quartiers limitrophes », mission de maîtrise d'œuvre pour le ministère des infrastructures, des transports et de l'habitat.
- [18] 70 % des parcelles avaient été commercialisées fin 2005 ; 80 % mi-2006. En 2009, 225 parcelles sur 260 ont été vendues mais le taux de recouvrement des souscriptions n'est que de 45 % et la direction de la ZACA n'exclut pas de retirer les parcelles des souscripteurs attentistes pour les remettre sur le marché (entretien Moussa Sankara, directeur général ZACA, 09/12/2009).
- [19] Ascher F., 2001, *Les Nouveaux Principes de l'urbanisme*, Éditions de l'Aube, p. 33.
- [20] Extrait d'un entretien avec le premier ministre Paramanga Ernest Yonli, « Bilan de l'action gouvernementale – Gestionnaires prudents, résultats probants » ; propos recueillis par Sylvestre SOMÉ, *Diplomat investissement*, janvier-février 2006.
- [21] En 1998, il y avait 5 entreprises de vitre-aluminium à Ouagadougou dont deux dirigées par des Libanais et trois par des Burkinabè. Dix ans plus tard elles sont environ une centaine avec des responsables libanais et burkinabè mais aussi chinois (République de Chine Populaire) arrivés

en 2002 (entretien ZK, responsable entreprise BTP, 12/12/2009, Ouagadougou). Par ailleurs, la société *Diamond cement Burkina*, filiale du groupe indien WACEM, arrivée en 2002 et en situation de monopole ne parvient pas à couvrir les besoins en ciment du pays alors que sa production est passée de 200000 tonnes/an à 480000 tonnes en 2007 (*Sidwaya* n° 6054, 21 novembre 2007).

[22] Environ 60000 ménages sont logés à Ouaga 2000 dans un peu moins de 10000 parcelles (source : Publication ministère de l'Habitat : *Habitat et urbanisme au Burkina Faso*, n° 1, mai 2008). Il s'agit principalement d'hommes politiques, de grands commerçants, de cadres supérieurs, ou encore d'étrangers employés dans les différentes institutions de la place.

[23] Le 7 mai 2009, l'Assemblée nationale du Burkina a adopté la loi autorisant le vote des Burkinabè de l'étranger. Le dispositif de mise en œuvre envisagé fait l'objet de nombreuses critiques et n'est pas pour l'instant opérationnel.

[24] Cette perception de la Côte d'Ivoire a été déclinée à l'occasion de différents entretiens passés à Ouagadougou entre le 3 et le 16 octobre 2005.

[25] Ces retours forcés ne concernent pas seulement la Côte d'Ivoire, ils prennent la forme d'expulsion dans d'autres pays comme le Gabon ou encore la Libye. Par ailleurs certaines migrations de retour sont volontaires, définitives ou transitoires.

[26] Entretien avec N.E. Bazié-Traoré, Chef service Promotion et réinsertion, CSBE, 10/12/2008, Ouagadougou. Les Burkinabè vivant à l'étranger seraient environ quatre millions. Aucun recensement précis n'existe à ce jour.

[27] Plaquette SONATUR, Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains.

[28] Les parcelles viabilisées proposées dans Ouaga 2000, à destination d'une habitation, ont un coût compris entre 8500 et 14000 FCFA le m² en fonction du niveau d'équipement de la zone. Quant aux parcelles destinées à une activité commerciale, leur coût oscille entre 15000 et 20000 FCFA le m².

[29] Plaquette réalisée par Synergie intitulée « conditions générales applicables à la souscription des parcelles de la ZACA », document non daté.

[30] « Journées économiques du Burkina Faso en Malaisie – beaucoup de contacts en prélude à des partenariats », *Sidwaya*, n° 5399, lundi 19/09/2005.

[31] « Projet ZACA : les travaux vont démarrer le mois prochain », *Sidwaya*, n° 5417, lundi 10/10/05.

[32] « Les investisseurs étrangers au compte-gouttes », par Abdoul Razac Napon, *Journal L'événement*, mars 2007.

[33] Entretien avec Moussa Sankara, directeur général ZACA, 09/12/2009, Ouagadougou. Les Malaisiens devraient être à nouveau sollicités.

[34] Au démarrage de la commercialisation des parcelles, il était question d'investisseurs d'Arabie saoudite et des Émirats arabes recherchant de nouvelles possibilités de placement de leurs revenus tirés du pétrole.

[35] Entretien avec Alain Bagré, chef de projet de la ZACA, 13/03/04, Ouagadougou.

[36] Il s'agit notamment des Burkinabè qui sont devenus planteurs, transporteurs assurant la commercialisation du café et du cacao et n'hésitant pas à investir dans l'immobilier en Côte d'Ivoire.

[37] Entretien avec Alain Bagré, ex-chef de projet de la ZACA, Agence d'aménagement, de topographie et d'expertise foncière, 11/10/05, Ouagadougou.

[38] Haut Conseil des Maliens de l'extérieur créé en 1991 ; création d'un Ministère Délégué chargé des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine en 2002 ; banque de l'habitat du Sénégal créée en 1979.

[39] Entretien avec Mamadou Sangare, Secrétaire permanent, Conseil Supérieur des Burkinabè de l'étranger, 10/03/04, Ouagadougou.

[40] En 2006, des missions ont été effectuées au Gabon et en France ; en 2008, 3 missions ont eu lieu à Cotonou (Bénin), au Cameroun et à Malabo (Guinée Équatoriale).

[41] La SONATUR est une société d'État créée par décret 97-426/PRES/PM/MIHU du 13 octobre 1997.

[42] « SONATUR, un objectif : offrir un cadre de vie décent aux populations urbaines, un slogan : vous voir bâtir dans un cadre agréable », maquette studio Yipin créations, document non daté actuellement diffusé.

[43] Entretien avec Korotimi Ouedraogo, directrice commerciale à la SONATUR et Adama Sere, auditeur interne à la SONATUR, 11/10/05, Ouagadougou.

[44] Trois procédures d'acquisition : circuit direct CEGECI/acquéreur ; circuit acquéreur/banque burkinabè/CEGECI ; circuit acquéreur/société hypothétique immobilière/CEGECI.

[45] Entretien avec Christian Ouedraogo, directeur technique et de l'exploitation du CEGECI, 7/10/05, Ouagadougou.

[46] En août 2008, le groupe bancaire panafricain ECOBANK a absorbé la Banque agricole et commerciale du Burkina (BACB). Il poursuit la politique conduite envers la diaspora en maintenant les visites des Burkinabè à l'étranger, en proposant des dispositifs attractifs de transfert d'argent vers l'Afrique et en proposant des interlocuteurs privilégiés dans ses filiales.

[47] Groupe minoritaire vivant majoritairement au Sud du Burkina Faso.

[48] Après la mission en Italie plus de 700 comptes ont été ouverts (source BACB).

[49] Entretien avec Agathe Tone, directrice financière et comptable de la BACB, 11/10/05, Ouagadougou.

[50] Créée en 1972, la 3e banque du Burkina a été reprise en novembre 2008 par le Groupe nigérian United Bank for Africa (UBA). En direction de la diaspora, la nouvelle direction envisage d'effectuer après l'Italie, une énième mission en Côte d'Ivoire et souhaite s'intéresser au Gabon et aux États-Unis.

[51] Créée en 2005 sur instruction du président Blaise Compaoré, la BHBF a ouvert ses guichets en juillet 2006.

[52] Ce projet est exposé dans le programme quinquennal du Président du Faso intitulé « le Progrès continu pour une société d'espérance ».

[53] Entretien avec Korotimi Ouedraogo, directrice commerciale de la SONATUR, 11/10/05, Ouagadougou.

[54] Magnaghi A., 2003 (édition française ; édition Turino 2000), *Le Projet local*, éditions Mardaga, p. 58.